

LES SOIXANTE ANS DE LA RENAISSANCE DE MEDUSE CHAPITRE SOLENNEL AU CHATEAU SAINTE ROSELINE



Pour fêter le soixantième anniversaire de sa renaissance en 1951 au château Sainte Roseline, MEDUSE a choisi un retour aux sources à ce même château Sainte Roseline aux ARCS-SUR-ARGENS, dans le Var, pour organiser le samedi 2 juillet 2011 son chapitre solennel d'été. Nos hôtes, Bernard TEILLAUD et sa fille Aurélie, dans ce haut lieu artistique et fleuron de la viticulture méridionale, ont réservé à tous les participants un accueil raffiné à la hauteur de l'événement. Après la messe célébrée dans la chapelle Sainte Roseline, la cérémonie des intronisations s'est déroulée dans les jardins du château. Mesdames Aurélie BERTIN et Nathalie COQUELLE, Présidente de la Fédération des vignerons indépendants du VAR, Messieurs Eric PAUL, Président du syndicat des vignerons du VAR, et Pierre BOYER, vigneron et coordinateur de la Saint-Vincent des jeunes agriculteurs à SAINT-MAXIMIN, ont été faits chevaliers de Méduse. Pierre BLAIN, Grand Prieur pour le CANADA, a reçu du Grand Maître de MEDUSE la confirmation de son titre de Grand Prieur du CANADA (voir aussi article page 2)

Le repas, préparé par la maison MATHYASI, traiteur à LA CRAU, et servi dans l'une des grandes salles de réception du château, a été agrémenté de saynètes provençales interprétées par la Compagnie provençale LYSIAN MAI, et ponctué par les traditionnelles lampées. L'ensemble était relevé par une sélection de fines huiles de Provence (voir aussi article page 4). L'événement a été couvert par 2 télévisions régionales, et a été immortalisé sur un DVD que vous pouvez encore vous procurer auprès de notre Grand Chancelier, Pierre CARLE, Le Haut Plan de Loube à CUERS - 83390

CHAPITRE SOLENNEL AU CHATEAU SAINTE ROSELINE

*Déclaration de Monsieur Pierre BLAIN,
Grand Prieur pour le CANADA*

Grand Maître, Frères et Sœurs Commandeurs, Officiers et Chevaliers de la Commanderie de FRANCE, distingués invités, Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole aujourd'hui, en tant que Grand Prieur du CANADA, à l'occasion de ce chapitre solennel ici à Sainte-Roseline, berceau de la renaissance de l'Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse. Je voudrais saluer fraternellement tout particulièrement notre Grand Maître Jean-Pierre BOYER, qui m'a fait l'insigne honneur d'assister, en compagnie de Madame Françoise RIGORD, à mon intronisation en septembre dernier à MONTREAL. J'aimerais lui réitérer, au nom du Prieuré du CANADA, à lui, mais aussi à vous de la Commanderie de FRANCE, notre attachement profond aux valeurs défendues par les Chevaliers de Méduse, notre attachement à cette terre de Provence qui produit des huiles dont nous sommes fiers, et qui nous comblent de bonheur lorsque nous les lampons dans ces quelques arpents de neige qui ont bien souvent besoin de votre soleil généreux de Provence. Méduse a été implantée au CANADA et au QUEBEC en juin 1979. C'est donc dire depuis plus de 30 ans. Elle s'y est implantée grâce aux efforts d'un homme de valeur qui s'était lié d'amitié avec votre premier Grand Maître, le Baron Henri de RASQUE de LAVAL. J'ai nommé Maître Robert POULIN. Méduse au Canada a essaimé en 3 bailliages, MONTREAL, QUEBEC et OTTAWA. Claude HARDY et Maître Louis GOUIN lui ont succédé en tant que Grand Prieur, et je lui succède maintenant. Je voudrais leur rendre hommage, car ils ont fait œuvre de visionnaires. L'un de nos grands poètes, Emile NELLIGAN, a écrit un magnifique poème qui nous rappelle la vocation maritime de Méduse. Son poème, « le vaisseau d'or », commence ainsi :

*Ce fut un grand vaisseau taillé dans l'or massif
Ses mâts touchaient l'azur, sur des mers inconnues
La Cyprine d'amour, cheveux épars, chairs nues
S'étalait à sa proue, au soleil excessif*

J'ai toujours cru que les chevaliers de MEDUSE avaient visité le CANADA dès leur fondation au XVII^{ème} siècle. En effet, créée sous l'égide de la Marine, MEDUSE et ses membres ont essaimé partout. Pourquoi pas aussi au CANADA ? Samuel de CHAMPLAIN, celui qui a fondé QUEBEC, n'avait-il pas fondé dès 1604 « l'Ordre de Bontemps » pour passer plus agréablement l'hiver si long sur nos rivages ? Ainsi est MEDUSE. Elle va. Elle est présente lors de nos lampées. Et nous, Commandeurs et Chevaliers de ce grand pays qu'est le CANADA et le QUEBEC, en assurons la garde millénaire en ces terres d'AMERIQUE.

Nous remplissons notre mission du mieux que nous pouvons. Nous ne sommes ni viticulteurs ni restaurateurs. Nous sommes les gardiens du culte de MEDUSE. Nous répandons ses bienfaits dans nos contrées différentes de la vôtre, mais tout aussi intéressées par ses mystères. Pour que nous puissions accomplir notre mission, nous avons besoin de votre aide. Nous avons besoin de vos huiles. Sans elles, nous ne pourrions jamais accomplir notre mission. Nous sommes dans un nouveau millénaire. Les traditions que nous représentons tendent à disparaître. C'est donc à nous, fidèles de MEDUSE, de tenter de les raviver. D'abord par la promotion des huiles et des traditions de Provence, puis par la promotion de l'esprit français, fait d'élégance et de souci du beau et du bon. Enfin, par un esprit d'entraide et de soutien entre nous. Je crois fermement que MEDUSE doit être l'un des moteurs du développement, tant en FRANCE qu'en terre d'AMERIQUE. Nos lampées traditionnelles pourraient éclairer nos réflexions sur notre vie française. Nos huiles pourraient faire brûler les feux qui nous passionnent. *Les gens de mon pays*, dit notre grand Gilles VIGNEAULT, *sont gens de parole et de causeries*. Passons donc des paroles aux actes, et élevons fièrement nos lampes pour faire briller de mille feux la couleur de la robe de nos huiles.



Je m'efforcerai donc de continuer notre recherche de l'excellence, de suivre les pas tracés par mes prédécesseurs. Mais ce n'est qu'avec vous, fidèles de MEDUSE, et avec vous de la Commanderie de FRANCE, avec les membres du Prieuré THE WORLD aussi, que nous pourrons faire briller l'esprit provençal en terre d'AMERIQUE et partout à travers le monde.

Merci de votre accueil, et longue vie à MEDUSE.

MEDUSE A LA FETE DU VIN DE TARADEAU



rassemblées pour la circonstance, ont écouté avec la plus grande attention les allocutions du premier magistrat de la commune et celle de notre Grand Maître, au cours de laquelle ce dernier a rappelé la passion de tous nos vigneron, la typicité et la spécificité de nos huiles de Provence. La noblesse de nos crus est le fruit de leur travail. Ils sont en quelque sorte les gardiens du temple de cette richesse, et ils continueront à travailler en affrontant les difficultés, les peines et les joies qui mènent à un grand millésime. La grande viticulture française, comme la grande gastronomie, doivent poursuivre le chemin qui fait la grandeur de la Provence, notre façon à nous, de mondialiser sa réputation et sa qualité.

Le 20 novembre dernier, la 30^{ème} fête du vin de TARADEAU dans le VAR a été une fois de plus l'occasion de faire connaître les produits locaux et régionaux parmi lesquels les huiles de Provence figuraient en très bonne place.

Une délégation de la Commanderie de MEDUSE a une nouvelle fois répondu à l'invitation chaleureuse de Gilbert GALLIANO, Maire de la commune et chevalier de MEDUSE. Après le défilé des magnifiques tracteurs anciens et autres machines agricoles datant des 60 premières années du XX^e siècle, le cortège s'est rendu à pied devant la cave des vigneron. Sur l'estrade, les nombreuses personnalités politiques régionales, réunies et



LES HUILES DE MEDUSE TOUJOURS A L'HONNEUR

Au repas du soixantième anniversaire de la renaissance de Méduse au Château Sainte-Roseline en juillet dernier, les huiles que vous avez pu déguster ont, comme le veut notre tradition, toutes été présentées par des membres de MEDUSE. A l'occasion du prochain chapitre de la Saint-Vincent qui se tiendra le 22 janvier au domaine de Frégate à SAINT-CYR SUR MER, une tombola vous permettra de gagner des coffrets contenant ces huiles :

- Bandol : Moulin des Costes - BP 17 - 83740 La Cadière d'Azur. Tél 04 94 98 58 98 ou paul@bunan.com
- Cassis : Domaine du Bagnol - 13260 Cassis. Tél 04 42 01 78 05 ou jeanlouisgeno@aol.com
- Coteaux varois : Domaine St-Jean le Vieux - Route de Bras - 83470 St Maximin. Tél 04 94 59 77 59 ou domaine@saintjeanlevieux.com
- Coteaux varois : Domaine des Annibals - Hameau des Gaëtans – Route de Bras – 83170 Brignoles. Tél 04 94 69 30 36 ou dom.annibals@wanadoo.fr
- Côtes de Provence : Caves du Commandeur – 83570 Monfort sur Argens. Tél 04 94 59 59 02 ou contact@caves-du-commandeur.fr
- Côtes de Provence : Château de Peyrassol – La Commanderie de Peyrassol – RN7 – Flassans – 83340 Le Luc en Provence. Tél 04 94 69 71 02 ou contact@peyrassol.com
- Côtes de Provence : Château Sainte-Roseline – 83460 Les Arcs sur Argens. Tél 04 94 99 50 30 ou contact@sainte-roseline.com
- Palette : Château Simone – 13590 Meyreuil. Tél 04 42 66 92 58 ou mailto:chateau-simone@orange.fr

LES MULTIPLES FAÇETTES DE NOTRE MERE MEDUSE



Si d'aventure, au hasard d'un voyage en Andalousie, comme notre Grand Chancelier, vous venez à flâner dans les allées de l'ALCAZAR de *Los Reyes Christianos* à CORDOUE, vous pourrez admirer une mosaïque romaine du II^e siècle avant notre ère, découverte en 1959 dans les fouilles de la *Plazza de la Corredera* à CORDOUE. Ce pavement d'environ 2.5 mètres de côté (voir photo ci-contre) représente la tête de MEDUSE, une des trois mythologiques Gorgones, l'unique à être mortelle. Le visage arrondi et enfantin de la MEDUSE qui apparaît en motif central de cette mosaïque (voir photo ci-dessous) a été réalisé en « *teselas* » multicolores, avec des pâtes de verre de couleurs très prononcées. L'emblème central est entouré d'un double cercle concentrique de couleur noire, avec

une frise banale sur fond clair inscrite en totalité dans un octogone. La décoration du reste de ce pavement est géométrique, à base de rectangles et carrés décorés du nœud de Salomon sur fond noir ou clair, le tout étant intégré dans un rectangle de frises en losange dans un cadre noir. Des feuilles de lierre serpentiformes flanquent ses côtés. Le thème de MEDUSE a inspiré les courants artistiques hellénistes et fut un motif habituel des peintures murales, mosaïques et sculptures du monde romain. Hésiode (poète grec du VIII^e s. av. JC), en mentionne trois : *Sthénô* « la puissante », *Euryalè* « celle qui voit loin », et *Méduse*, la reine des gorgones, la souveraine. Ces filles du Dieu marin *Phorcys* étaient de véritables monstres dont l'apparence laisse loin derrière elles les pauvres dragons de nos contes ! Elles avaient des ailes, leurs dents étaient très longues, et des vipères leur tenaient lieu de cheveux. Quiconque les fixait était changé en pierre. L'adjectif médusé signifie encore aujourd'hui *frappé de stupeur*. Les Grecs se servaient de représentations artistiques des Gorgones pour repousser le mal. *Persée* eut la terrible mission de tuer *Méduse*. Muni de sandales ailées fournies par *Hermès* et d'un bouclier parfaitement poli, il trancha la tête de Méduse en regardant dans son bouclier comme dans un miroir, pour ne pas risquer que le regard de cette aimable bête ne le pétrifie à son tour.



COTISATION 2012

Pour tous les chevaliers, chevaliers de mémoire et de tradition, officiers et commandeurs, la cotisation 2012 à l'Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse reste fixée à 60€00.

A régler à notre Grand Argentier Georges ROMÉO, 14 Place des Ecoles – 83790 PIGNANS.

Le chèque est à libeller au nom de « *Ordre de Méduse* »

La rédaction du bulletin de Méduse vous souhaite, ainsi qu'à toutes vos familles et à vos proches, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Elle espère que vous ferez sur vos tables une place de choix aux huiles de Provence (à consommer comme il se doit avec modération), et vous donne rendez-vous le dimanche 22 janvier 2012 pour le prochain chapitre de la Saint-Vincent qui s'annonce déjà plein de promesses, tant sur le plan de l'accueil dans un cadre renouvelé, que celui de la joie de partager un bon moment d'amitié.

